

le Tambour du village



N° 76

Avril 2012

Bulletin municipal
Vaux en Amiénois et Frémont



Jean FAUQUEMBERGUE

Sommaire

| | pages |
|------------------------------|-------------------|
| Editorial | 3 |
| Le coin du maire | 4 |
| Infos diverses | 5 |
| Réunion du Conseil municipal | 6 |
| Etat civil | 7 |
| Enquête INSEE | 8 |
| Déchets verts | 9 |
| Infos diverses | 10 |
| Commémoration accord d'Evian | 11-12-13 |
| Travaux divers | 14 |
| Repas des aînés | 15 |
| Prévention contre les vols | 16 |
| Recettes picardes | 17 |
| La page de Frémont | 18 |
| Le coin des Val'heureux | 19 |
| Voyage à Bruxelles | 20 |
| Club de gym | 21 |
| Le coin des écoliers | 22-23-24-25-26-27 |

Editorial

Le mot du Maire



« Tout vient point à qui sait attendre »

En collaboration avec la communauté de Communes BOCAGE-HALLUE, le Conseil Régional présidé par Mr Claude GEWERC et le Conseil Général présidé par Mr Christian MANABLE, notre commune qui avait postulé pour le plateau sportif situé sur le terrain Beauvais a vu ses vœux exaucés puisque les travaux effectués par la « Colas » sont en phase terminale. La Société « SPORT FRANCE » va de son côté installer dans les jours qui viennent la structure proprement dite.

Ce plateau sportif sera équipé d'un terrain de football, de handball, de basket ball, de volley ball, de tennis et de badminton, de quoi faire rêver nos enfants et pourquoi pas nous-mêmes qui avons tout intérêt à nous entretenir physiquement.

Au départ, n'était prévu que ce plateau sportif mais lors de l'une de nos dernières réunions du Conseil Municipal, il a été décidé de profiter des travaux mis en place pour installer des parkings qui pourront servir aux sportifs mais également aux familles qui louent la salle des fêtes et puis, cerise sur la gâteau, lors de la dernière réunion de Com de Com « Bocage-Hallue » en date du 22 Mars 2012, Mr Claude DEFLESSELLE a proposé de donner le chalet installé sur le parking de « Carrefour Market » à la commune qui en avait besoin. Je me suis porté candidat en argumentant que ce chalet nous servirait à ranger le matériel de notre terrain sportif. Aucune autre Commune n'étant intéressée, ce bâtiment de moins de 20 m² a été attribué à notre Commune avec comme seule condition, son démontage par nos soins.

Pour parler chiffre, le plateau sportif d'un coût total

de 70133 € verra la participation de notre commune à hauteur de 25%.

D'autre part, le coût du parking qui est de 13000 € sera subventionné par la Com de Com « Bocage-Hallue » à 70%.

Je tiens à remercier particulièrement Mr Gino RONCO, Le Directeur de la Com de Com « Bocage-Hallue » qui a mené de main de maître les négociations avec les entreprises, le Conseil Régional et le Conseil Général sans oublier le Président Mr Claude DEFLESSELLE ainsi que tous les Maires des 26 communes qui ont adopté notre projet sportif avec beaucoup d'enthousiasme.

Dans quelques jours, le préfabriqué de FREMONT va être démonté après plusieurs mois d'incertitude car l'Inspection du travail est intervenue à plusieurs reprises pour que ces travaux soient effectués dans les normes les plus strictes afin de protéger les ouvriers et les riverains puisque ce bâtiment s'est révélé chargé d'amiante.

D'autre part, l'embauche d'un nouvel employé communal attaché aux espaces verts s'avère très concluant et les effets devraient se ressentir bientôt, quant à l'embellissement et au fleurissement du village, sans compter que pendant cet hiver rigoureux, Jean-François THILLOY et Florent LAVISSE n'étaient pas trop de deux pour bâtir une mezzanine de 50m² et un espace de vie dans le local communal et cela à moindre coût.

Avant d'en terminer, et en espérant ne pas vous avoir trop ennuyé avec ces sujets d'actualité, je dois vous dire une nouvelle fois mon souhait de voir notre communauté mettre tout en œuvre pour que chacun respecte l'autre, avec ses défauts et ses qualités, afin de bien et de mieux **VIVRE ENSEMBLE**.

**Cordialement le Maire
Daniel LELEU**

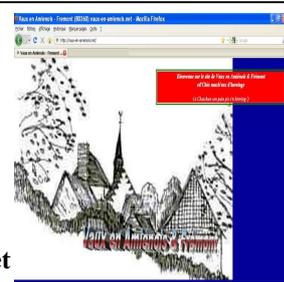
Site internet

www.vaux-en-amiennois.net

Ce site est fait pour vous, aidez nous à le faire vivre et découvrir.

Jocelyn NOURTIER

webmaster@vaux-en-amiennois.net



Prochaine parution du Tambour

N° 77.

Merci de nous faire parvenir vos articles au format TXT ou DOC. (sur support numérique, clé USB par exemple)

Les photos associées devront être dans des fichiers distincts au format JPG ou BMP.

Merci de votre collaboration.

Le Tambour, Bulletin d'informations municipales

Directeur de la publication : Daniel LELEU

Rédacteur en chef : Alain CAUSSIN

Membres du comité de rédaction : les membres du Conseil municipal ainsi que,

Jocelyn NOURTIER et Joëlle CHADAL





Informations Municipales RAPPEL

La **décharge municipale** est ouverte le premier samedi du mois de 10 H à 12 H sous la houlette de Mr Roland SUEUR afin de pouvoir déposer uniquement vos branchages.

Location Salle des Fêtes uniquement aux habitants du village (85 €), électricité en sus.

Il fallait le faire ...

Mise en place des panneaux 7,5 tonnes dans le village
Plateau sportif en voie de finition

Création de parking

Installation d'une mezzanine dans le local communal ainsi qu'un lieu de vie pour le personnel

Mise en place des espaces verts sur la commune

Achèvement des travaux d'effacement du réseau électrique et téléphonique rue du Bout de Magnier

Travaux en cours à FREMONT pour l'effacement du réseau

Réparation de la cloche de l'Eglise

Remise en fonction du chauffage et de l'électricité à l'Eglise.

DE L'INCIVISME :

Chaque semaine, nos employés municipaux doivent faire le tour de la commune pour enlever des débris divers (canapé, ferraille, plastiques, sacs poubelles, gravats)

Nul doute que cet état de fait n'émane pas de nos concitoyens, il est cependant désolant de constater par exemple que les cadavres de deux chèvres et un cochon ont été déposés à l'orée d'un bois, qu'un matelas et un sommier ont été déposés dans un autre lieu.

Ces actes délictueux, en tout cas, ne grandissent pas les auteurs de ces méfaits.

Sans parler de délation, n'hésitez pas à prévenir la Mairie si vous en êtes témoin.



Messe à Vaux

Le mardi 24 avril 2012

à 18 H 30

Silence on se repose

Chacun de nous émet des bruits qui peuvent incommoder le voisinage. Les outils que nous employons sont facteurs de nuisances sonores (tronçonneuse, tondeuse et outils de bricolage).

Sachez qu'un **arrêté, pris le 04 février 1991**, par le préfet de Région de Picardie, régleme l'usage de certains outils susceptibles, par leur intensité sonore, de causer une gêne pour le voisinage.

Ainsi, les travaux bruyants ne peuvent être effectués qu'à certaines heures:

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h00

Le samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

L'application de cet arrêté dépend de la bonne intelligence de voisinage, il ne sera jamais utilisé si entre voisins on se respecte et communique.

Mairie

Permanence
Mardi & Vendredi
17H30/19 H



Adresses mail

mairie.vaux-en-amiénois@laposte.net

mairie@vaux-en-amiénois.net

Téléphone

03 22 51 99 19

Fax

03 22 51 89 83



Rappel

Les réunions du Conseil Municipal sont publiques et ouvertes à tous les administrés.

Votre présence est bienvenue, sous réserve de ne pas perturber le bon déroulement de la séance.



Infos diverses



Les espaces verts prennent forme. Des parterres propres mettent en valeur les édifices communaux.

**Plateau
SPORTIF**



Pâques avant l'heure

Les enfants ont ramassé dans la mare les oeufs des crapauds menacés de sécheresse par la mare fuyante. Ils ont été déversés dans la mare de Frémont où nous espérons que leur intégration se fera sans problème, bien qu'ils soient sans papiers .



Réunions du Conseil municipal

Séance du 02 décembre 2011

Le conseil municipal de Vaux en Amiénois légalement convoqué s'est réuni en séance ordinaire, le deux décembre deux mille onze sous la présidence de Monsieur Daniel LELEU, maire.

Présents : Mesdames ACUNA, CHANEL, PATTE

Messieurs BOIDIN, PREVOT, CAUSSIN, DENDELEUX, POUSSART, TARRATTE, WERMERT

La séance étant ouverte, un conseiller demande la parole car celui-ci n'est pas d'accord avec le compte rendu de la séance du vingt et un octobre deux mille onze sur le fait de prendre rendez-vous avec le maire pour préparer les questions diverses. Celui-ci souhaite rencontrer le maire aux heures de permanences et ne pas prendre rendez-vous. Monsieur le maire explique qu'il ne peut pas être présent à l'ensemble des permanences et qu'il convient donc de prendre rendez-vous.

Monsieur le maire propose de passer au vote : **Pour 7 voix, Contre 4 voix,**

Plateau sportif :

Monsieur le maire présente le plan du plateau sportif réalisé par la communauté de communes, ainsi que la dernière étude financière. Après subvention le coût total s'élèverait à 20 252 euros pour la commune. A la demande de Monsieur le maire auprès de la communauté de communes, un parking de 15 places pourrait être mis en place sur le terrain le long de la voirie, financé en totalité par la communauté de communes. Après avoir vu le plan le conseil propose de réduire la largeur du parking en ne faisant pas d'aire de recul afin d'éviter de prendre trop de place sur le terrain. Un conseiller demande à avoir la confirmation que le financement de ce parking ne sera pas imputé sur le budget voirie qui est attribué à la commune. Après délibération, le conseil municipal vote **OUI à l'unanimité** pour le lancement du plateau sportif.

Eglise :

Monsieur le maire présente le compte rendu du cabinet d'architecte LEGENDRE contacté par l'intermédiaire du C.A.U.E, celui-ci dénonce des travaux relativement important. Monsieur le maire propose de contacter un autre cabinet d'architecte afin d'avoir un autre avis.

Choix de l'employé espace vert :

La commission espace vert après avoir rencontré les deux candidats pour le poste, présente son opinion sur leurs compétences. Après analyse, il s'avère que Monsieur LAVISSE Florent demeurant dans la commune correspond tout à fait aux critères demandés pour ce poste. Après délibération celui-ci est **accepté à l'unanimité**. Celui-ci prendra donc ses fonctions début janvier 2012 pour un contrat de trois mois renouvelable une fois à raison de 15 heures par semaine.

Questions diverses :

Monsieur le maire fait part aux conseillers qu'il a reçu un courrier de la part de Madame DENEUX, signalant que son chien s'était fait agressé par le chien des Ecuries des petits loups alors que celui-ci était sur la voie publique.

Monsieur le maire explique au Conseil Municipal que la commune a confié au Centre de Gestion le soin de gérer le contrat d'assurance qui couvre la commune contre les risques financiers dus aux maladies, accidents de travail ou décès de ses agents. Le Centre de Gestion informe la commune que le contrat expire au 31 décembre 2012 et qu'il est déjà nécessaire de relancer la procédure de mise en concurrence pour la période 2013 - 2016.

Monsieur le maire propose au Conseil Municipal que la commune charge le Centre de Gestion de négocier un contrat groupe ouvert à adhésion facultative auprès d'une entreprise d'assurance agréée, et se réserve la faculté d'y adhérer. Les conseillers délibèrent **favorablement à l'unanimité** pour confier au Centre de Gestion le soin de renégocier le contrat auprès d'une entreprise d'assurance agréée.

Un conseiller demande si une solution a été trouvée pour le problème d'humidité dans le logement commu-



nal de la mairie. Monsieur le maire explique qu'un expert de l'assurance de la commune est venu sur place et a confirmé que le problème d'humidité venait du tas de terre de l'autre côté du mur dans la propriété des Ecuries des petits loups ainsi que des gouttières de leurs bâtiments. Monsieur le maire explique qu'un devis a été réalisé et sera envoyé à l'assurance pour continuer les négociations.

Fin de séance à 22 h 30.

Carnet rose

DOMAGALA Sasha le 03 juin 2011
CARON Clotaire le 18 septembre 2011
FANELLI Elisa le 24 septembre 2011
FLAUTRE Nathan le 04 février 2012

Carnet blanc

GAMBIER Jimmy & GRANIER Sandra
en 2011

Ils nous ont quittés

BLONDEL Renée le 14 mars 2011
BRANDICOURT René le 20 novembre 2011
GRYSELIER André le 01 décembre 2011
FONTAINE Hubert le 24 décembre 2011
HINAUT Georges le 07 février 2012
DELHOMEL Lionel le 24 février 2012

MONSIEUR OU MADAME LE MAIRE
MAIRIE DE VAUX-EN-AMIENOIS
3 RUE DU FLAGARD
80260 VAUX-EN-AMIENOIS

Dossier suivi par :
Pascal GOGNEAU
Tél : 03 22 97 32 49
Julien MARACHE
Tél. : 03 22 97 31 65

Amiens, le 1er mars 2012
N° 270/DR80-SES/PID

Objet : **Enquête sur la formation des adultes**

Madame, Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de vous informer que l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), en partenariat avec la Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques du Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Santé (Dares), réalise d'avril à juin 2012 une enquête sur l'accès des adultes à la formation.

L'enquête est réalisée sur un échantillon de 20°000 logements. Parmi ces logements certains se situent dans votre commune. Ces ménages sont interrogés par **Mme Claudette GRIFFOIN-ROBERT**, enquêtrice de l'Insee munie d'une carte officielle. Ils sont prévenus individuellement par lettre et informés du nom de l'enquêteur.

Les réponses fournies lors des entretiens restent anonymes et confidentielles, comme la loi en fait la plus stricte obligation. Elles servent uniquement à l'établissement de statistiques.

Le travail de l'enquêtrice sera facilité si cette enquête est annoncée soit dans votre journal d'informations municipales, soit par affichage public ou par voie de presse. Une proposition de texte à insérer est jointe à ce courrier.

Si quelques administrés inquiets ou réticents s'adressent à vos services, je vous serais obligée de bien vouloir les renseigner et leur demander de réserver un accueil favorable à Mme GRIFFOIN-ROBERT.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

La Directrice Régionale



Yvonne PÉROT

Vu l'avis favorable du Conseil national de l'information statistique, cette enquête, reconnue d'intérêt général et de qualité statistique, est obligatoire, en application de la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 modifiée sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques.
Visa n°2012X001EC du Ministre de l'Économie, des finances et de l'industrie, valable pour l'année 2012.
Les réponses à ce questionnaire sont protégées par le secret statistique.
La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique aux réponses faites à la présente enquête. Elle garantit aux personnes concernées un droit d'accès et de rectification pour les données les concernant. Ce droit peut être exercé auprès de l'Insee.

ENQUÊTE « FORMATION DES ADULTES »

L'Insee réalise, entre avril et juin 2012, une enquête sur la formation des adultes.

L'enquête a pour but de décrire dans quelle mesure et dans quelles conditions les adultes accèdent à des formations quelles qu'en soient la finalité (professionnelle, loisir,...) et les modalités (études, stages de formation, cours par correspondance, séminaire, ...). Toutes les personnes de 18 à 64 ans sont concernées, qu'elles aient suivi ou non des formations récemment.

Une enquête similaire aura lieu dans les autres pays de l'Union européenne, dans une perspective de comparaison entre les pays.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant. Cette enquête est obligatoire.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

Déchets verts

Information importante !

Cette année, les déchets verts seront ramassés à partir du jeudi 26 avril.



Travaux à Frémont

Comme prévu tout le monde est raccordé .
Mais parfois un usager se débranche!

Photo qui m' a surprise le Samedi 24 mars

JF

Infos diverses

Rappel AVIS à nos amis jardiniers

Les jardiniers vont avoir beaucoup de travail ... Les mauvaises herbes envahissent les jardins ... Pensons à utiliser des désherbants sélectifs agréés bio conformes à la norme européenne en vigueur et ne nuisant pas à la santé de nos animaux domestiques ainsi qu'à l'environnement (soyez citoyen à part entière).

Merci pour nos chats, chiens, et autres animaux...

Quand on retrouve notre animal de compagnie empoisonné par l'usage irresponsable de produits non agréés et interdits, nous avons beaucoup de peine et une certaine colère !!!

Note :

Nous vous rappelons que l'usage de produits non autorisés et non conformes aux réglementations en vigueur est formellement interdit !!!

Si des cas d'empoisonnements suspects étaient à déplorer, les mesures nécessaires seraient prises ...

**A jardinier responsable et digne de ce nom,
*Amicalement.***

Jocelyn NOURTIER



Pensez à eux ...

Le Repos du calvaire de Frémont ...

Photo 28/03/2012



Chers concitoyens, chers anciens combattants de la guerre d'Algérie.

La Commune est fière de vous convier aujourd'hui au monument aux morts du village pour honorer vos états de service en Algérie.

En ce jour du 19 Mars 2012, date du cinquantième de la fin de la guerre qui met en partie fin à cette guerre par les accords d'Evian, nous tenons au nom de la République Française à vous remettre la médaille d'Ancien Combattant que vous méritez bien.

Ces médailles seront remises par Mr CARRE et Mr PETIT suivant les directives du Président, Mr DECHOZ, de la Fédération des Anciens Combattants de la Somme qui sont les adhérents les plus gradés appartenant à cette structure associative.

Messieurs, soyez assurés de notre profond respect et de notre reconnaissance au service de la France.



VAUX-EN-AMIENNOIS

Ils n'oublient pas l'Algérie



L'anniversaire des accords d'Évian ravive des souvenirs forts chez ces combattants.

Plusieurs combattants en Algérie ont été distingués lors d'une cérémonie en présence du maire, Daniel Leleu, au monument aux morts, à l'occasion du 50^e anniversaire de la signature des accords d'Évian. Les médailles ont été remises par MM. Carré et Petit, sur les ordres du président, M. Dechoz, de la Fédération des anciens combattants de la Somme.

Les anciens combattants distingués sont : François Petit qui a été incorporé le 1^{er} mars 1956, a été libéré le 18 mars 1958.

Marc Poussart a participé aux opérations de sélection au centre de Cambrai du 21 au 26 février 1961. Il a été appelé à l'activité le 5 juillet 1961 et libéré de ses obligations légales d'activité le 1^{er} janvier 1963.

Bernard Zirmi qui a reçu le 5 octobre 1962 le diplôme de la médaille

commémorative des opérations de sécurité et de maintien de l'ordre avec agrafe.

Louis Boidin a été incorporé le 6 janvier 1960 à Trèves en Allemagne pendant 14 mois et muté ensuite en Algérie pendant 13 mois. Il est rentré le 8 avril 1962.

Michel Carré a été incorporé le 4 novembre 1960 à Pau (France) et affecté au centre instruction du 18^{ème} RCP. Arrivé en Algérie le 19 avril 1961, il a été affecté comme chauffeur à l'approvisionnement et a participé aux opérations jusqu'au 8 juillet 1961. Il a été libéré de ses obligations le 11 novembre 1962, après 24 mois d'armée.

Alain Falempin a été incorporé le 8 novembre 1956 à Compiègne, et arrivé en Algérie le 14 décembre 1957. Il a été libéré le 6 février 1959.

Commemoration du cinquantième anniversaire des accords d'Évian





Images de la commémoration des accords d'Evian à Vaux en Amiénois 18 Mars 2012





Travaux divers



Lampadaires rue du Bout de Magnier



Plateau sportif (ancien terrain Beauvais)



**Panneaux interdiction
à l'entrée du village.
Poids lourds supérieurs
à 7.5 tonnes.**



Repas des aînés

Je me souviens.....d'abord, club des vieux, vite remplacé par le
club des anciens
puis le club du 3ème âge

et maintenant.....club des aînésbelle évolution !!! qu'en dites-vous?

C'est donc ,nous, ces aînés (52 personnes, je crois) qui nous sommes réunis pour participer au traditionnel repas offert chaque année par la commune, le dimanche 22 janvier.

Sous un ciel gris et un petit froid sec, nous sommes arrivés à " la belle époque" à Briquemessnil avec un peu d'avance. Juste le temps de faire une jolie photo de famille.

Une fois rentrés dans l'établissement, le froid s'est estompé pour laisser place à une vraie chaleur. Face au karaoké, qui bien sûr, ne distille que des airs de nos vingt ans, nous ne résistons pas au plaisir du bras dessus-dessous et le balancement nous entraîne. Nous chantons, nous reprenons en chœur,et nous chantons à nouveau avant que n'arrive le kir d'accueil.

Le reste de l'après-midi a été consacré à ce mélange subtil de danse, de chansons, voire même de magie. En effet, un magicien a su nous captiver par son originalité.Utilisant un carton d'à peu près un mètre sur un mètre, il a réussi à sortir une douzaine de haut-parleurs d'antan, de toutes les couleurs ,et bien sûr..... sans trucage.. hum !!! c'est çà le rêve.....Quel bluff !!!.....

C'est donc dans cette ambiance festive que nous avons repris le car pour regagner chacun nos pénates après cette bonne journée de détente.



INFORMATIONS DIVERSES



Prévention contre les vols par effraction et les cambriolages

Quelques informations à avoir en mémoire :

- 80 % des cambrioleurs passent par la porte d'entrée.
- Un cambrioleur abandonne au-delà de 5 minutes de vaines tentatives.
- 8 vols sur 10 ont lieu la journée.

Dix conseils utiles pour se protéger

- Trop souvent, le portail, la porte d'entrée ou du garage des maisons ne sont pas verrouillés ce qui facilite le travail des cambrioleurs.
- Protégez vos fenêtres et ouvertures à l'aide de volets, grilles, barreaux.
- De nuit ne laissez pas les volets et fenêtres entre-ouverts au rez de chaussée.
- Un système d'éclairage de l'extérieur par détection de mouvements suffit parfois à dissuader.
- Installez une alarme. Si vous êtes bricoleur, des solutions simples, peu onéreuses très efficaces existent.
- Ne laissez pas vos clés sous le paillason ni dans ou sous un vase.
- Si vous vivez seule, évitez de le signaler sur votre boîte aux lettres ou sur votre porte (prénom féminin, Madame ou Mademoiselle).
- Installez sur votre portail un autocollant "cette maison est équipée d'une alarme"
- Équipez votre porte d'un système de fermeture fiable, d'un œilleton, d'un entrebâilleur.
- Soyez vigilant au contact des démarcheurs à domicile et autres personnes étrangères au village. Relever l'immatriculation de leur véhicule.
- Préparer une liste avec les numéros de téléphone d'urgence à appeler en cas de perte ou de vol de chèques ou de carte bancaire. Vous gagnerez un temps qui peut être précieux.
- Photographiez vos meubles, objets de valeur, et relevez les marques et numéros de votre matériel Hi-Fi. Cela sera également utile pour votre assureur.

En cas d'absence prolongée

- Avisez vos proches et un voisin de votre départ. Demandez leur d'ouvrir régulièrement les volets et de relever le courrier. Pour la nuit, utilisez un programmateur électrique ou une veilleuse.
- Ne laissez pas de message sur votre répondeur indiquant votre absence, transférez vos appels.

Signalez vous au commissariat de police dans le cadre des opérations "tranquillité vacances"

Sur l'ensemble des cambriolages constatés 60% concernent l'habitation principale et 7% les résidences secondaires.

Téléphones utiles :

N° d'urgence:

112

Police :

17

Pompiers :

18

SAMU:

15

Carte de crédit

perdue ou volée:

0 892 705 705

Opposition chèques:

0 892 683 208

Infos escroqueries:

0 811 020 217

Téléphone portable

perdu ou volé:

Voir avec les

opérateurs concernés.

En cas de Cambriolage

Prévenez immédiatement la gendarmerie et ne touchez à rien, vous risqueriez d'effacer des traces très utiles.



FLAMICHE AUX POIREAUX

INGRÉDIENTS (pour 8 personnes) :

- * 500g de farine
- * 100g de beurre
- * 100g de saindoux
- * 1 oeuf
- * 1/2 verre d'eau
- * 350g de poireaux
- * 2 échalotes
- * 30cl de crème
- * sel et poivre

PRÉPARATION :

Dans un saladier mettre la farine, ajouter l'oeuf, le beurre, le saindoux et l'eau. Mélanger et pétrir à la main. Etaler la pâte dans une tourtière (garder les 2/5 pour faire le couvercle). Faire revenir les échalotes émincées et les poireaux coupés en fines rondelles. Ajouter la crème, le sel et le poivre. Cuire à petit feu pendant 15 mn. Mettre le mélange dans la tourtière, poser le couvercle de pâte en pinçant bien les bords. Faire une cheminée au milieu, dorer à l'oeuf et enfourner 20 mn dans le four (thermostat 5).

PATE DE POMMES DE TERRE

INGRÉDIENTS (pour 8 personnes - Préparation : 30 mn, Cuisson : 90 mn) :

- * 1 kg de pommes de terre
- * 100 g de lard de poitrine
- * 150g d'oignons
- * 1 dl 1/2 de crème
- * 1 oeuf
- * 400 g de pâte brisée
- * sel et poivre

PREPARATION :

Préparer la pâte brisée. Abaisser la pâte, mettre dans une grande tourtière. La remplir avec les oignons, les pommes de terre épluchées et coupées en fines lamelles. Couper le lard en petits morceaux et mettre dessus. Verser la crème fraîche. Saler, poivrer. Recouvrir l'ensemble avec une abaisse de pâte, coller les bords avec l'oeuf. Pincer fortement pour bien fermer. Faire une petite cheminée et cuire au four. Sortir et servir. Thermostat : 6.





La page de FRÉMONT



Le Bâtiment de Frémont

(préfabriqué)...

**du 10 au 13 Avril va disparaître
du paysage de notre hameau...**

**...Les travaux d'éclairage avec
le beau temps avancent rapide-
ment...**



...Les poissons rou-
ges de notre plan
d'eau, la tortue, l'oie
(couve), tout cela en
parfaite harmonie
après avoir supporté
l'Hiver !...



Rappel : Fête du hameau Dimanche

10 juin

Le Cochon !

Le Lapin...

Inscriptions à suivre



François et Gérard



18

Bien cordialement à vous

TOURNOI DE MANILLE 11 FEVRIER 2012

Le premier concours de manille organisé par le Club des *Val'Heureux* s'est déroulé en Février dans une ambiance amicale. Douze équipes ont participé à cette soirée agrémentée à la mi-temps par une dégustation de tripes dans la pure tradition des tournois de carte.

Les trois équipes classées en tête sont reparties chacune avec un joli cadeau offert par les responsables du club.

A n'en pas douter, ce tournoi sera reconduit l'année prochaine à la même époque et devrait accueillir encore plus de participants.



SOIREE KARAOKE DU 26 MARS 2012

Un grand nombre de personnes ont honoré de leur présence ce deuxième karaoké du club des *Val'Heureux*.

Outre le menu qui a ravi les nombreux convives, l'ambiance était chaude et décontractée.

Au menu : sangria, couscous royal, brie et tarte aux pommes.

Répartis par table de 8, les chansons interprétées par groupe, tout le monde s'en est donné à cœur joie, à plein poumon.

Deux interprètes exceptionnels, dignes de la « Star Academy » ont séduit un public nombreux et acquis à leur cause, tellement le niveau était élevé.

Ces deux artistes, Alain du hameau de Frémont et Martial, un parent de la famille Gourguechon ont été acclamés comme il se doit. Vous aurez probablement l'occasion d'apprécier leur talent lors d'un récital qu'ils nous proposeront le 14 Juillet.

Les membres du club des Val'Heureux





Le 26 mai 2012
Voyage d'une journée à
BRUXELLES
organisé par le
Club des VAL'HEUREUX

- **Visite guidée de Bruxelles en autocar**
- **Repas libre**
- **Après midi libre**

Tarif Adultes 30 €
Tarifs Enfants 15 €



Une remise de 10 € est offerte aux membres du Club à jour de cotisa-



INSCRIVEZ-VOUS VITE
AVANT LE 12 MAI 2012
(nombre de places limité à 50)

Inscription chez Mr. José ACUNA
15 rue Ste Anne
VAUX EN AMIENOIS



CLUB DE GYM VAUX EN AMIENOIS/FREMONT

Quelques news

Deux nouvelles personnes ont rejoint le club au cours du second trimestre de cette année et maintenant vingt trois personnes participent régulièrement chaque jeudi à 19h15 dans la salle des fêtes de Vaux en Amiénois aux séances de gym.

Le club vient d'accueillir un stagiaire, Philippe LEPRETRE, pour assurer une formation d'animateur de loisirs sportifs sous l'encadrement de Stéphanie, notre animatrice.

L'intitulé du stage : obtenir un Certificat de Qualification Professionnelle Animateur Loisirs Sportifs.

Une convention de Formation Professionnelle a été signée par le Comité Régional de Picardie EPMM de l'Aisne et le club.

Le club de gym voulait également réitérer ses remerciements à Louis pour avoir allumé le chauffage chaque jeudi pendant la période hivernale et également pour la mise à disposition et installation du matériel de l'animatrice qui apprécie beaucoup cette gentille attention.

La Responsable du Club

Brigitte ACUNA

Attention

Date limite de dépôt des articles et photos pour le prochain Tambour le **vendredi 15 juin 2012**

Soit en mairie soit par mail : efpe@hotmail.com



Matinée contes avec les parents le 20 février 2012

Suivie d'un goûter : pruneaux, amandes, noisettes et jus de mandarines



Les enfants donnent leur avis , parlent de leur histoire préférée:

Léa : J'ai aimé les histoires.

Candice : Je n'ai pas aimé le livre de la dame qui pleurait parce que le monsieur il ne veut pas se déguiser avec la dame.

Tess : Le petit enfant, il allait se cacher sur le fauteuil. C'était bien.

Jeanne B : J'ai aimé les trois petits cochons.

Théo : J'ai bien aimé les sept chevreaux parce que la maman chèvre elle a pleuré parce que le loup a mangé les chevreaux.

Louane : J'ai aimé l'histoire des trois petits cochons parce que le loup, il n'a pas mangé les trois petits cochons.

Christopher : Le cochon, il a caché le loup ! J'ai aimé !

Léna : J'ai aimé l'histoire du petit poussin (Poucet)

Amélien : J'ai pas aimé l'histoire de la chèvre qui a disparu parce que le loup, il l'a croquée. J'aimais bien la fille qui rentre dans la maison des trois ours, elle s'appelait Boucle d'or. J'aime quand il parle Petit Ours. J'ai bien aimé l'histoire dans un château d'une princesse.

Charline : J'ai aimé l'histoire des trois petits cochons.

Emma : Y'avait des noisettes et des amandes, des pruneaux et on a bu du jus de mandarines.





Nous avons fabriqué la colle avec du sucre glace et des blancs d'œufs battus en neige. On s'est bien amusés et après on s'est bien régalés ! En plus c'était l'anniversaire de Diogo, Tess, Théo et Lynn.



La fête de l'école est prévue à St Vast le vendredi 15 juin.





En février, nous sommes allés à la bibliothèque d'Amiens pour écouter des histoires et regarder des livres.





LE CARNAVAL c'était bien !!! C'était bien quand on mangeait les crêpes. J'aimais bien le chocolat, il était bon, il était froid. J'aimais bien quand on marchait dans les rues à Vaux.



Classe de neige à Samoëns



Les élèves de CM1 CM2 de l'école de Vaux en Amiénois sont partis en classe de neige du 8 au 14 janvier à Samoëns en Haute Savoie. Ils ont découvert le milieu montagnard alpin et ses traditions. Ils ont pu s'adonner aux plaisirs des sports d'hiver comme le ski et les randonnées en raquettes sous un soleil radieux. Ils sont revenus auréolés d'une médaille de ski et la tête chargée de souvenir.



Les inscriptions des nouveaux élèves pour l'année scolaire 2012-2013 se fera auprès de Madame Demercastel les lundi 2 et mardi 3 avril à partir de 16 h 25. Si toutefois vous ne pouvez vous rendre à l'école de Saint Vast ces jours là, prenez rendez-vous avec Monsieur Lavillette au 03 22 39 10 42. Il vous recevra pour inscrire votre enfant.



Un concours d'épouvantails ?

La commune a déjà installé les structures.

Aigüisez votre imagination !

Dates et règlements suivront sans doute !

JF





Lemaire

CONTRÔLE AUTOS

Notre Métier, Votre Sécurité

| | | |
|--|---|---|
| Amiens Sud Rue de Mercy 03 22 47 25 25 | Amiens Rivery Rte d'Albert 03 22 92 80 00 | Amiens Hotoie 1 Allée du Bicetre 03 22 71 00 22 |
|--|---|---|

Remise de 10% sur votre contrôle technique sur présentation du tambour

HECKMANN DEMENAGEMENT

Déménagements - Transports - Garde Meubles

9 rue d'en-Haut FREMONT
80 260 VAUX EN AMIENOIS
Z.A. Chemin du Grand Riez
80330 CAGNY

tél. fax : 03.22.39.26.02
portable : 06.08.34.47.15 / 06.08.99.13.74
email : ericheckmann@wanadoo.fr
www.heckmann-demenagement.com



Mr. JARDINAGE

FRENOY MOTOCULTURE

Marques présentes en magasin



MONSIEUR JARDINAGE
750 Route d'Abbeville
80000 AMIENS France
Tél. : 0322541934 - Fax : 0322541954
Email : frenoy-motoculture@wanadoo.fr Siret : 35034514600012

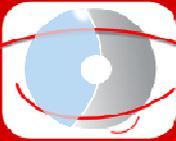
Agence de voyages

JET TOURS, SOLEIL ET NEIGE

Destinations dans le monde entier
Week-ends, Croisières, Séjours, Vols secs
Séminaires, Club du 3ème âge, Groupes

4, rue Allart 80000 Amiens
Tel : 03 22 91 26 06

6 Place Max Lejeune 80100 Abbeville
Tel : 03 22 19 13 44



Optique Bellegueulle

Votre opticien près de chez vous...

FLESSELLES
Ccial NETTO
03 22 91 19 34
flesselles@bellegueulle.net

Ouvert
du Mardi au Samedi
9H30 - 12H30
14H - 19H
Fermeture 18H le Samedi

BOISSONS AMIENOISES

S.A.R.L.

Bières — Eaux minérales — Vins

LIVRAISON A DOMICILE

TEL : 03 22 89 32 10

466 av 14 Juillet 1789 80000 AMIENS



Netto

HARD DISCOUNT ALIMENTAIRE*

RD 933 - 80260 FLESSELLES

Ouvert 7 jours/7
Du lundi au jeudi de 9h00 à 12h15 et de 14h30 à 19h30
Le vendredi et le samedi de 9h00 à 19h30
Le dimanche de 9h00 à 12h00

03 22 93 47 63

Installation de votre

CUISINE

SALLE DE BAIN

ou de votre PLACARD

Agencement FAVIOT Patrice
Vaux en Amiénois
Tel/Fax : 03.22.40.41.67
Mobile : 06.20.72.71.58

Merci de privilégier nos annonceurs chez qui le meilleur accueil vous sera réservé.